



Paris, le 29 avril 2010

Nicolas MONQUAUT
Secrétaire général

à

Monsieur Frédéric MITTERRAND
Ministre de la Culture et de la communication
3, rue de Valois
75 001 Paris

Objet: préavis de grève pour le jeudi 6 mai 2010

Monsieur le Ministre,

De très nombreuses organisations appellent ensemble citoyens, artistes, acteurs et professionnels de la Culture, personnels du service public culturel et de l'audiovisuel public à une nouvelle journée nationale d'actions le 6 mai prochain.

Depuis plusieurs mois, ce front large et unitaire se mobilise activement contre la politique du Président de la République et du gouvernement affaiblissant l'action et les moyens publics pour la Culture, et très lourde de menaces pour les métiers, les professionnels, pour quantité de structures et d'associations de ce secteur et, plus largement, pour la création et la diversité culturelle.

La défense et le renforcement du ministère de la Culture, comme l'arrêt de la RGPP et la dissolution du Conseil de la création artistique sont au cœur des revendications de l'appel à cette journée nationale d'actions et de manifestations du 6 mai.

La CGT-Culture est l'un des premiers signataires de ce nouvel appel, faisant suite à celui du 29 mars. Nous appelons en particulier les personnels du ministère et de ses établissements à poursuivre les luttes engagées contre :

- la casse du ministère de la Culture, les suppressions d'emplois par centaines et les restrictions budgétaires affectant tous nos services et nos établissements,
- le désengagement financier de l'État le conduisant à réduire, voire à abandonner ses missions et à se délester progressivement de certaines de ses charges (Monuments historiques, musées, etc.),
- la privatisation rampante et la marchandisation de la Culture.

En conséquence, la CGT-Culture dépose ce jour un préavis de grève pour l'ensemble des personnels du ministère de la Culture et de ses établissements, relevant de droit public comme de droit privé, pour la journée du 6 mai 2010, y compris la nuitée en amont.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos respectueuses salutations.